

Retraités. Action conjointe avec les agents des impôts, rue Borde, pour dénoncer l'attaque sur les pensions. La solidarité intergénérationnelle s'exercera d'ici peu.

Montrés du doigt, les aînés ne sont pas des privilégiés

« Les retraités n'en peuvent plus. Faisons payer le capital ». Avec leur syndicat CGT, ils ont mené l'action, hier, au centre des impôts de la rue Borde (8e), avec leurs collègues cégétistes des Finances publiques, pour dénoncer les différentes ponctions qui trament leurs poches. Et la stigmatisation visant à les faire passer pour des privilégiés.

De plus en plus de retraités font la queue pour demander un étalement de leurs impôts, un dégrèvement ou une remise à titre gracieux parce qu'ils font face à des mesures ne les épargnant pas. Au contraire, le nouveau gouvernement s'attaque directement à leur pouvoir d'achat tout comme l'avait fait le précédent. Philippe Molina, 82 ans, dénonçait dans un courriel adressé à Yvan Donnat (CGT Finances publiques) une augmentation brutale de sa taxe d'habitation +90,28 %, soit 1 859 euros d'impôts locaux à payer en 2012 contre 977 en 2011. « Pour seulement 127 euros de dépeçement du plafond, l'Etat me fait payer 882 euros de plus ! Excœurant ». Tout comme lui, 200 000 personnes non imposables sont devenues imposables à cause du gel des barèmes pour l'impôt sur le revenu contenu dans la loi de finances 2012, parmi elles de nombreux retraité(e)s, explique Cathy Cau, représentante de l'USR CGT. Un basculement qui entraîne des pertes d'exonérations ou d'abattements en matière de fiscalité locale, une augmentation des cotisations et une réduction des prestations sociales. Et la liste des injustices continue. La



Les retraités se battent pour une autre répartition des richesses profitable à la majorité. PHOTO MIGUE MARIOTTI

loi de finances 2009 avait supprimé la demi-part attribuée à toute personne vivant seule et ayant des enfants majeurs, 3 millions de retraité(e)s sont touchés par cette mesure. Une fiscalité injuste reconduite par le nouveau gouvernement alors que dans l'opposition il l'avait condamnée. La Cour des comptes s'y met également en préconisant de prélever 5 milliards sur le dos de nos aînés en supprimant leur abattement de 10 % avec l'objectif de faire passer le taux de cotisation pour la CSG

de 6,6 % à 7,5 % (comme pour les actifs) et pour les non imposables de 0 % à 3,8 %. Sans compter, la nouvelle contribution de 0,3 % pour soi-disant financer la perte d'autonomie. « C'est comme si on demandait à un chômeur de financer sa perte d'emploi », fustige un retraité. Cathy Cau affirme que « les retraités ne sont pas des vaches à lait », 15 millions jouent un rôle social et économique en s'engageant pour 60 % d'entre eux dans des associations, ils consacrent 23 millions d'heures à garder leurs

petits-enfants et 4 à 5 milliards à la solidarité financière, quand 270 milliards du total des pensions annuelles sont réinjectés dans l'économie.

Parce que les agents des finances publiques n'ont pas les moyens d'exercer leur mission au quotidien par manque de moyens et sont de futurs retraités, ils envisagent des actions communes dans d'autres centres avec tracts et pétitions comme hier.

PIEDAD BELMONTÉ

Social. Réunion nationale (22-23 novembre) des CAF sur les orientations stratégiques pour 2013-2016 au Parc Chanut.

Caf : grève des agents à l'appel de la CGT, FO et CGC

■ Grève des personnels des caisses d'allocations familiales (Caf) à l'appel des fédérations CGT, FO et CFE-CGC, le 22 novembre à l'occasion de la réunion nationale des présidents et vice-présidents des Caf, qui se tiendra au Palais des Congrès à Marseille.

083 Melle

« au bord de l'explosion » avec « plus de 1100 postes supprimés en trois ans, fermetures de sites d'accueil de proximité, retard considérable dans le traitement des dossiers des allocataires, dégradation des conditions de travail... ». Au niveau départemental, 90 000 personnes sont bénéficiaires du RSA. « La moitié des allocataires des Bouches-du-Rhône n'ont pas d'autres ressources que celles versées par la Caf. Plus tôt que de

permettre de répondre au plus près des besoins, on assiste à des fermures partielles et/ou définitives des sites d'accueil de proximité occasionnant une dégradation des conditions de travail et de la qualité du service rendu ! ». Les restrictions budgétaires contenues dans la convention d'objectifs et de moyens (COG) ont eu pour conséquences une restitution de 1177 postes dont 493 en 2012 et le taux de remplacement des départs à la retraite a été inférieur à 1 sur 2. La départementalisation (fusion d'unités locales au profit d'une entité départementale) a conduit à passer de 123 Caf à 102 en 2011.

Les professionnels ne répondent désormais à partir d'un acte déclencheur, les accueils fermement



Les syndicats appellent à une grève le 22 novembre. ARCHIVES R. TERZIAN

NATHALIE FREDON

Appel à la solidarité financière pour les Gazaouis

Le Secours populaire français et ses partenaires Palestiniens medical relief society (PMRS), membre du réseau euro-méditerranéen de la solidarité et Physiciens israéliens for Human Rights (PHR) lancent un nouvel et dramatique appel à la solidarité des femmes et des hommes de cœur de notre pays. Au moment où on célèbre la journée des droits de l'enfant, il est urgent et essentiel que la solidarité puisse s'exprimer et qu'elle parvienne dans les meilleurs délais auprès des victimes, en particulier auprès des enfants. Lors du précédent comitè (2008-2009), le SPF avait collecté environ 400 000 euros pour aider les victimes palestiniennes. Fidèle à sa devise « Tout ce qui est humain est nôtre », le SPF demande à chacun de répondre à son appel en versant de l'argent auprès des Fédérations du SPF ou sur le fonds d'urgence. Vous pouvez adresser vos dons au SPF Fédération 13, BP 12 46, rue Locarno 13851 Marseille cedex 05, préférez "Gaza et environs". Et sur le site internet : www.spf.org